

Norvège

La guerre qui a désolé et ravagé la plupart des pays de l'Europe a pris fin, cependant les tâches qui incombent à tous les organismes de Croix-Rouge, et parmi eux, aux Sociétés nationales, sont immenses.

Le Comité international sait combien les obligations auxquelles il aura à faire face sont graves et lourdes, et il sait aussi que pour les remplir il a besoin de l'appui de toutes les forces agissantes de la charité et de l'entr'aide. Il sait aussi qu'au premier rang des institutions qui se voueront à cette activité commune se trouve la Croix-Rouge de Norvège qui représente ce qu'il y a de plus élevé et de plus efficace de l'âme charitable et dévouée du peuple norvégien.

A deux reprises, en 1924 et en 1932, des représentants officiels du Comité international de la Croix-Rouge ont rendu visite à la Croix-Rouge de Norvège et ont remporté de leur séjour dans votre pays et des contacts qu'ils ont eus avec vos dirigeants d'alors des souvenirs inoubliables, qui sont consignés non seulement dans nos documents et dans nos archives, mais aussi dans nos cœurs.

Le quatre-vingtième anniversaire de la Croix-Rouge de Norvège, célébré en un moment où le monde, après les premières manifestations qui ont suivi la fin des hostilités, se reprend à penser aux œuvres créatrices et fécondes de la paix, revêt une signification profonde pour tous ceux qui, dans le monde, ont voué le meilleur de leurs forces à l'œuvre humanitaire de notre institution.

A ses félicitations, le Comité international de la Croix-Rouge joint, par mon entremise, l'expression de sa gratitude pour l'inlassable coopération que lui a assurée la Croix-Rouge de Norvège, dans les bons et les mauvais jours, et souhaite qu'elle poursuive avec succès, dans la foi et l'espérance, la grande œuvre à laquelle elle s'est consacrée.

Portugal

Comité de la Croix-Rouge portugaise

En date du 31 octobre 1945, la Croix-Rouge portugaise a fait savoir au Comité international que sa nouvelle Commission administrative était composée comme suit :

Portugal

M. le vice-amiral Guillaume Ivens Ferraz, *président* ; M. le marquis de Sao Payo, *secrétaire général* ; M. le marquis de Fontès, *secrétaire* ; M. le lt-colonel F. Pereira de Vilhena, *trésorier*.

Suisse

Action de secours en faveur des enfants de Vienne

Sous le titre « Notre action pour Vienne », *La Croix-Rouge*, organe officiel de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance des samaritains, a consacré un article à la situation alimentaire de Vienne et à l'action de secours en faveur des enfants de cette ville¹. Nous en détachons ce qui suit :

« Au début de cette année déjà, bien avant l'occupation de la ville, la situation alimentaire de Vienne a empiré de façon constante ; les mois à venir s'annoncent tragiques pour la jeunesse viennoise.

» Aujourd'hui, Vienne a plus que jamais besoin de secours. Les rations alimentaires sont tombées à un niveau encore beaucoup plus bas que celui d'alors ; la guerre a fait son œuvre et les provisions alimentaires qui subsistaient encore ont été dérobées ou avariées. Les cartes alimentaires de la dernière période de rationnement correspondaient à une valeur nutritive de 930 calories pour un consommateur normal et un enfant âgé de moins de 14 ans ; la pénurie de moyens de transports et d'autres raisons encore prouvèrent toutefois que ce chiffre était illusoire.

» Il n'est pas étonnant que l'état constant de sous-alimentation constitué par le rationnement insuffisant durant ces années de guerre mette l'enfance en grand péril, ce qui pourrait avoir des conséquences graves et durables si une aide substantielle et énergique n'était pas apportée sans retard. Il est en tout cas urgent de mettre tout en œuvre pour secourir l'enfance et lui permettre de passer l'hiver dans des conditions supportables. Comparé à l'année 1944, le degré de mortalité des enfants par tuberculose s'est accru considérablement au cours de cette année,

¹ *La Croix-Rouge*, n° 45, 8 novembre 1945.